

■ **Cityall Sàrl**, à Vuadens, Corbaz 4, c/o Serge Bugnon. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 16.01.2003. But: achat, vente, import-export, promotion, commerce et représentation de produits informatiques; conseils et services en matière informatique, marketing et communication; acquisition, exploitation et cession de brevets, licences et marques. Capital social: CHF 20'000.--, entièrement libéré par apports. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 07.01.2003 Frédéric Nicolet et Serge Bugnon font apport à la société d'un logiciel internet de CHF 22'000.--, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 20'000.-- à la libération du capital social, contre remise à chacun des apporteurs d'une part sociale de CHF 10'000.--; le solde de CHF 2'000.-- correspondant à une créance en faveur des apporteurs. Associés: Bugnon Serge, de Montagny-Monts, à Vuadens, pour une part de CHF 10'000.--, et Nicolet Frédéric, de Cottens (FR), à Fribourg, pour une part de CHF 10'000.--. Gérant: l'associé Bugnon Serge, avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 230 du 21.01.2003

(00831294 / CH-217.1.001.923-2)